

Des actions planifiées sur 6 ans !

Depuis 2001, le Conservatoire est en charge du site Natura 2000 des Chaumes de Vignac et Clérignac. Le travail à tout d'abord commencer en temps qu'Opérateur, afin de rédiger le Document d'Objectif. Prenant en compte la forte valeur patrimoniale du site, le Document d'Objectif propose des mesures de gestion afin de conserver l'intérêt écologique du site et le développement durable des activités en place.

Ce document basé sur un diagnostic écologique et socio-économique, intègre différentes propositions, fruit de la concertation et de la réflexion engagée sur le site à travers les groupes de travail et les comités de pilotage. Ainsi, 12 actions sont programmées dans le DOCOB pour les 6 ans à venir. C'est ensemble que les partenaires locaux et le CREN en tant qu'animateur du site veilleront à leur mise en œuvre.



Dès 2008, la validation du DOCOB par arrêté préfectoral permettra la signature de contrat Natura 2000 ou l'adhésion à la Charte Natura 2000.

Zoom sur

La Charte Natura 2000, outil de reconnaissance des pratiques locales

La loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au Développement des Territoires Ruraux a mis en place un nouvel outil de gestion et de développement durable des sites Natura 2000, la charte N2000. Ce nouvel outil de libre adhésion au DOCOB n'implique pas le versement d'une rémunération mais peut donner accès à certaines exonérations fiscales ou aides publiques. Il, a pour objectif de permettre aux propriétaires ou à leurs mandataires de marquer leur adhésion à la démarche Natura 2000 et de reconnaître ou d'encourager des pratiques concourant à la conservation des habitats et des espèces.

La rédaction de la Charte a été confiée à l'animateur du site, le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, et sera encadrée par le comité de pilotage du site. Des groupes de travail seront organisés au cours de l'année 2008 pour que la charte prenne en compte le plus largement possible les enjeux et les attentes des acteurs et des usagers de votre territoire.

DIREN (Direction Régionale de l'Environnement)



Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DIREN Poitou-Charentes : www.diren-poitou-charentes.fr
Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 :
http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm



Opérateur local : Chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du document d'objectifs : Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes
2 bis rue du Jardin des Plantes - 86000 POITIERS / tél : 05 49 50 42 59 / fax : 05 49 50 42 47 / contact@cren-poitou-charentes.org / www.cren-poitou-charentes.org
Chargée d'études, coordinateur : Thomas Héroult
La Lettre d'information « Les échos de Touvérac » est une publication du Conservatoire d'espaces naturels
Rédacteur en chef : Thomas Héroult / Conception-maquette : Valérie Babin / Impression : Imprimerie Scriptor - 86000 Poitiers - ISSN en cours

LES ECHOS DE VIGNAC

Lettre d'information du programme Natura 2000
sur le site des « Chaumes de Vignac et de Clérignac »

Édito

Depuis 1993, le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, avec l'appui de la Région, de collectivités territoriales, de l'Etat et de l'Europe et en partenariat avec l'ensemble des acteurs du monde rural, intervient sur les sites de grand intérêt écologique et paysager de Poitou-Charentes.

Le rôle du Conservatoire est à la fois d'assister techniquement les collectivités, administrations, associations ou particuliers désireux d'œuvrer pour la préservation et la mise en valeur des milieux naturels et des paysages, mais également d'intervenir directement pour la maîtrise foncière, l'aménagement, la gestion et la valorisation auprès du public.

Le site des Meulières de Claix - Chaumes de Vignac s'inscrit dans cette démarche. En effet depuis 1997 et en concertation avec les communes de Claix et de Rouillet Saint Estephe, le CREN* est propriétaire ou gestionnaire de 66 ha soit une grande partie du site Natura 2000 des « Chaumes de Vignac et de Clérignac ».

A ce titre le Conservatoire s'engage à mettre en œuvre les travaux de restauration et d'entretien des milieux tel que le pâturage des pelouses calcaires, le suivi écologique, et la valorisation pédagogique du site.

Fort de son expérience menée sur ce site, le conservatoire a tout naturellement proposé sa candidature et est devenu l'opérateur Natura 2000 du site des Chaumes de Vignac et de Clérignac en 2002.

Marie LEGRAND,
Présidente du Conservatoire d'espaces naturels
de Poitou-Charentes

* CREN : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels

Présentation du site

Situé sur les communes de Claix et de Roulet St Estephe, le site Natura 2000 des Chaumes de Vignac et Clérignac s'étend sur près de 103 ha. C'est un large plateau calcaire qui domine la vallée du ruisseau « le Claix » et la plaine céréalière sous jacente. Il est situé à une dizaine de kilomètres au sud ouest d'Angoulême et se trouve à environ 2 Kilomètres à l'est de la RN10.

Le rebord du plateau plonge à l'ouest vers les plaines par l'intermédiaire de micro falaises puis de pentes abruptes tandis que vers le nord, il s'échancre en un profond vallon où coule un ruisseau et où l'on trouve des points d'eau permanents.

Vestige de la nature et de l'exploitation par l'homme, le plateau des Meuliers de Claix est caractérisé par la présence de bloc rocheux et de petites fosses d'extraction. En effet, des calcaires durs du Turonien supérieur qui composent le sous-sol ont longtemps été extraits des pierres de meules, destinées aux moulins de la région, puis plus tardivement des pierres de taille. Cet ensemble fut ensuite pâturé au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Un patrimoine naturel remarquable

Le site des Chaumes de Vignac et de Clérignac est un site exceptionnel d'un point de vue écologique.

Tandis que le vallon humide accueille le Sonneur à ventre jaune, espèce d'amphibien menacée, les plateaux sont recouverts de pelouses calcaires abritant une flore typique méditerranéenne, adaptée aux conditions de sécheresse et d'ensoleillement du site : un patrimoine exceptionnel, bien connu des botanistes, avec notamment la Globulaire de Valence, le Lin d'Autriche, la Renoncule à feuilles de graminée ou encore la rare Sabline des Chaumes.

Les espèces animales ne sont pas en reste : Pipit Rousseline et Engoulevent d'Europe nichent tous deux sur le site ; tandis que les reptiles comme la Couleuvre d'esculape occupent les fosses et dalles rocheuses.

Charente Nature



Engoulevent d'Europe © T. Héralut



Un site fragile à découvrir et valoriser

À l'initiative des services de l'Etat et de Charente Nature et pour faire face aux menaces de destruction des habitats remarquables, le site a fait l'objet de mesures réglementaires strictes (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope). Aujourd'hui préservé, il fait l'objet d'une gestion par pâturage pour partie. Une convention avec un éleveur local a permis de réhabiliter un pâturage mixte de chevaux et moutons sur environ 30 ha, qui contribue à maintenir les habitats reconnus d'intérêt communautaire.

Le site constitue par ailleurs un lieu de promenade privilégiée pour les habitants de Claix et de Roulet, très attachés à ce patrimoine naturel et paysager. Une des actions du DOCOB a d'ailleurs pour objectif la sensibilisation et la valorisation du site par le biais d'animations à destination du grand public ou des scolaires.

La gestion par le Conservatoire

Le Conservatoire, en plus de son appui technique à l'éleveur local, mène des actions de fauche mécanique ou de débroussaillage pour limiter la fermeture spontanée des milieux non pâturés.

La signature d'un contrat Natura 2000 lui permettra de poursuivre sa gestion, conformément aux actions préconisées dans le DOCOB, par exemple en créant des mares favorables au sonneur à ventre jaune ou des zones favorables aux oiseaux nicheurs comme l'Engoulevent d'Europe.

Le site Natura 2000 des chaumes de Vignac et Clérignac est un site extraordinaire par son originalité historique, paysagère et sa richesse biologique. La mise en place de Natura 2000 est une réelle opportunité de le préserver et d'accorder l'ensemble des acteurs locaux dans une démarche durable de préservation et de valorisation.



Pipit rousseline © P. Cavallin



Paysage © J.P. Minier



Renoncule à feuilles graminées © V. Babin